

# UN DIPLÔME EN PEU DE TEMPS UN EMPLOI POUR LONGTEMPS

## Le titre professionnel



**TOUS SECTEURS:** bâtiment, industrie, services à la personne, transport, commerce...  
**TOUS NIVEAUX DE QUALIFICATION** (du CAP à Bac+3)

Le titre professionnel est une certification qui atteste de la **maîtrise des compétences, des aptitudes et des connaissances** permettant d'exercer un **métier**.  
Il est délivré, au nom de l'État, par le ministère du travail.

**DIRECCTE** Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Plus d'informations :  
[www.direccte.auvergne-rhone-alpes.fr](http://www.direccte.auvergne-rhone-alpes.fr)



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES